Extrait du Portail des Eglises Evangéliques Baptistes Indépendantes

http://www.eebi.net/spip.php?article1115

# Romains 6

- La Bible - Le texte de la Bible - Nouveau Testament - Romains -

Date de mise en ligne : mardi 21 novembre 2006

**Portail des Eglises Evangéliques Baptistes Indépendantes**

# Épître de Paul aux Romains chapitre 6

1. Que dirons-nous donc ? Demeurerions-nous dans le péché, afin que la grâce abonde ?
2. Loin de là ! Nous qui sommes morts au péché, comment vivrions-nous encore dans le péché ?
3. Ignorez-vous que nous tous qui avons été baptisés en Jésus-Christ, c'est en sa mort que nous avons été baptisés ?
4. Nous avons donc été ensevelis avec lui par le baptême en sa mort, afin que, comme Christ est ressuscité des morts par la gloire du Père, de même nous aussi nous marchions en nouveauté de vie.
5. En effet, si nous sommes devenus une même plante avec lui par la conformité à sa mort, nous le serons aussi par la conformité à sa résurrection,
6. sachant que notre vieil homme a été crucifié avec lui, afin que le corps du péché fût détruit, pour que nous ne soyons plus esclaves du péché ;
7. car celui qui est mort est libre du péché.
8. Or, si nous sommes morts avec Christ, nous croyons que nous vivrons aussi avec lui,
9. sachant que Christ ressuscité des morts ne meurt plus ; la mort n'a plus de pouvoir sur lui.
10. Car il est mort, et c'est pour le péché qu'il est mort une fois pour toutes ; il est revenu à la vie, et c'est pour Dieu qu'il vit.
11. Ainsi vous-mêmes, regardez-vous comme morts au péché, et comme vivants pour Dieu en Jésus-Christ.
12. Que le péché ne règne donc point dans votre corps mortel, et n'obéissez pas à ses convoitises.
13. Ne livrez pas vos membres au péché, comme des instruments d'iniquité ; mais donnez-vous vous-mêmes à Dieu, comme étant vivants de morts que vous étiez, et offrez à Dieu vos membres, comme des instruments de justice.
14. Car le péché n'aura point de pouvoir sur vous, puisque vous êtes, non sous la loi, mais sous la grâce.
15. Quoi donc ! Pécherions-nous, parce que nous sommes, non sous la loi, mais sous la grâce ? Loin de là !
16. Ne savez-vous pas qu'en vous livrant à quelqu'un comme esclaves pour lui obéir, vous êtes esclaves de celui à qui vous obéissez, soit du péché qui conduit à la mort, soit de l'obéissance qui conduit à la justice ?
17. Mais grâces soient rendues à Dieu de ce que, après avoir été esclaves du péché, vous avez obéi de coeur à la règle de doctrine dans laquelle vous avez été instruits.
18. Ayant été affranchis du péché, vous êtes devenus esclaves de la justice. -
19. Je parle à la manière des hommes, à cause de la faiblesse de votre chair. -De même donc que vous avez livré vos membres comme esclaves à l'impureté et à l'iniquité, pour arriver à l'iniquité, ainsi maintenant livrez vos membres comme esclaves à la justice, pour arriver à la sainteté.
20. Car, lorsque vous étiez esclaves du péché, vous étiez libres à l'égard de la justice.
21. Quels fruits portiez-vous alors ? Des fruits dont vous rougissez aujourd'hui. Car la fin de ces choses, c'est la mort.
22. Mais maintenant, étant affranchis du péché et devenus esclaves de Dieu, vous avez pour fruit la sainteté et pour fin la vie éternelle.
23. Car le salaire du péché, c'est la mort ; mais le don gratuit de Dieu, c'est la vie éternelle en Jésus-Christ notre Seigneur.

*Copyright © Portail des Eglises Evangéliques Baptistes Indépendantes*